



EUROPE

**Comité régional de l'Europe  
Cinquante-huitième session**

**Tbilissi (Géorgie), 15-18 septembre 2008**

EUR/RC58/R2  
15 septembre 2008  
82138  
ORIGINAL : ANGLAIS

**Résolution**

**Projet de budget programme pour 2010-2011**

Le Comité régional,

Ayant examiné le projet de budget programme pour l'exercice biennal 2010-2011 (document EUR/RC58/8) et sa perspective régionale (EUR/RC58/8 Add.1) et pris note des observations formulées à cet égard par le Comité permanent du Comité régional et le Comité régional ;

Saluant les efforts soutenus consentis dans toute l'Organisation pour présenter un budget mieux ciblé correspondant désormais à une vision stratégique à plus long terme couvrant trois périodes biennales, comme énoncé dans les objectifs du Plan stratégique à moyen terme ;

Prenant acte du fait que les propositions budgétaires ont été établies conformément à la résolution EUR/RC47/R9, qui demandait au directeur régional de préparer la perspective régionale du budget programme conformément aux principes appliqués pour la présentation du budget programme mondial, tout en reflétant les priorités et spécificités régionales ;

Prenant également note du fait que la proposition budgétaire actuelle doit être considérée comme un projet, étant donné que l'article 34 de la Constitution de l'OMS stipule que le directeur général soumet la proposition de budget de l'Organisation au Conseil exécutif avant approbation finale par l'Assemblée mondiale de la santé ;

1. PRIE le directeur régional de communiquer au directeur général les points de vue, commentaires et suggestions exprimés par le Comité régional à propos de la proposition de budget programme, afin qu'il en soit tenu compte pendant la finalisation du budget ;
2. PREND NOTE de la proposition de budget programme mondial 2010-2011 repris dans le document EUR/RC58/8, qui devra être financé grâce à des contributions obligatoires et volontaires, dans la mesure où ces dernières peuvent être obtenues ;
3. APPROUVE les orientations stratégiques formulées dans le document « Projet de budget programme 2010-2011 : la perspective de la Région européenne de l'OMS » (EUR/RC58/8 Add.1).